

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 JANVIER 2023**

Délibération n°2023.01.005
Modification du tableau des effectifs

LE VINGT QUATRE JANVIER DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 18 janvier 2023

Secrétaire de Séance: Nathalie DULAIS

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **61**

Nombre de pouvoirs: **10**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Lionel MAHERAULT, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Monique CHIRON, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Corinne MEYER à Martine RIGONDEAUD, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Jean REVEREAULT à Gérard ROY, Valérie SCHERMANN à Gérard LEFEVRE, Zalissa ZOUNGRANA à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Excusé(s):

Catherine BREARD, Françoise DELAGE, Chantal DOYEN-MORANGE, Fabienne GODICHAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230124-2023_01_5b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/02/2023

Publication : 01/02/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JANVIER 2023

**DÉLIBÉRATION
N° 2023.01.005**

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Monsieur BIOJOUT

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 8 : Promouvoir une croissance durable, le plein emploi et un travail décent pour tous
- ODD 10 : Réduire les inégalités

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

1. Direction Cohésion territoriale et appui aux communes

Mobilités durables :

Afin de mettre en adéquation l'organisation de la direction des mobilités durables avec les objectifs du schéma des mobilités adopté au conseil du 9 décembre dernier, la direction, réorganisée en 4 services, sollicite l'affectation de 4 postes de catégorie B afin d'une part de créer un service conseil en mobilité (2 postes) et d'autre part, de renforcer les services développement de l'offre de mobilité et organisation des mobilités par la création d'un poste de chargé de mission offre de mobilité et d'un poste de chargé d'opération, expérimentation. Il est donc proposé de transformer deux postes de catégorie A vacants en postes relevant du cadre d'emplois des techniciens ou rédacteurs et de créer deux autres postes relevant de ces mêmes cadres d'emplois.

**Direction cohésion sociale égalité femmes hommes :
Politique de la ville**

GrandAngoulême porte depuis juin 2022 une action de coordination de la cité de l'emploi et a perçu à ce titre une subvention de la préfecture de la Charente de 15 000 €. Afin d'amplifier la mission en 2023, il est proposé d'augmenter le temps de travail de 9/35^{ème} à 21/35^{ème} de l'agent chargé de cette mission dans le cadre d'un contrat de projet (art L332-24 du CGFP) pour une durée d'un an. La subvention de l'Etat obtenue pour financer cette mission en 2023 s'élève à 31 000 €, soit 80 % du coût total.

**Direction de la culture :
Conservatoire :**

Afin de mettre en cohérence le statut et les missions du poste de directeur du conservatoire, et à sa demande, il est proposé de transformer son poste relevant du cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique en un poste relevant du cadre d'emplois des attachés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230124-2023_01_5b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/02/2023

Publication : 01/02/2023

2. Direction patrimoine public environnement

Service commun ADS

Afin d'anticiper le départ en retraite d'une instructrice du droit des sols, il est proposé la création d'un poste relevant du cadre d'emplois des rédacteurs ou adjoints administratifs. Le poste libéré par l'agent ayant fait valoir ses droits à la retraite sera supprimé lors du départ effectif de l'agent.

Cycle de l'eau

Dans le cadre d'un redéploiement interne des ressources, il est proposé de transformer un poste vacant de technicien en un poste d'assistant administratif au sein du service conformité des branchements et relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs ou adjoints techniques.

Sous réserve de l'avis du comité social territorial,

La modification du tableau des effectifs serait la suivante :

Direction	Création	Nb	Suppression	Nb
Direction mobilités durables	Cadre d'emplois des rédacteurs ou techniciens	4	Cadre d'emplois des attachés	2
Direction cohésion sociale égalité femmes hommes – Politique de la ville	Cadre d'emplois des attachés (TNC 21/35è) (contrat de projet art L332-24 du CGFP – 1 an)	1	Cadre d'emplois des attachés (TNC 9/35è) (contrat de projet art L332-24 du CGFP – 1 an)	1
Direction de la culture - Conservatoire	Cadre d'emplois des attachés	1	Cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique	1
Direction patrimoine public environnement – administration droit des sols	Cadre d'emplois des adjoints administratifs ou rédacteurs	1	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1
Direction patrimoine public environnement – Cycle de l'eau	Cadre d'emplois des adjoints administratifs ou adjoints techniques	1	Cadre d'emplois des techniciens	1

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs décrite ci-dessus, à compter du 1^{er} février 2023.

D'AUTORISER, faute de candidat fonctionnaire après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre d'emplois des :

- Rédacteurs, techniciens (grille indiciaire allant de l'indice brut 389 à l'indice brut 638) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de conseillers en mobilité, chargé de mission offre de mobilité et de chargé d'opération, expérimentation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230124-2023_01_5b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/02/2023
Publication : 01/02/2023

- Attaché (grille indiciaire allant de l'indice brut 444 à l'indice brut 821) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de coordinatrice de la cité de l'emploi (contrat de projet de 1 an au titre de l'article L332-24 du CGFP).
- Adjoint administratifs, rédacteurs (grille indiciaire allant de l'indice brut 367 à l'indice brut 597) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions d'instructeur du droit des sols.

DE PREVOIR les crédits correspondants aux budgets 2023 et suivants.

Pour : 70 Contre : 0 Abstention : 1 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230124-2023_01_5b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/02/2023
Publication : 01/02/2023